Descriptif de module

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

1 *Intitulé du module* — *La pensée critique face aux idées, aux savoirs et à l'action* — *2015-2016*

Code
T.TS.SO359.D6.F.15

Type de formation *
☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS

Niveau
☑ module de base
☐ module d'approfondissement
☐ module avancé
☐ module spécialisé

Caractéristique
☑ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module
☑ module principal
☐ module lié au module principal
☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
☐ module sur 1 semestre
☐ module sur 2 semestres
☑ semestre de printemps
☐ semestre d'automne
☐ Autres

2 *Organisation*

Crédits ECTS *
5 crédits ECTS

Langues(s)
☑ français

Volées :
PT2015 - EE+TP2014
Semaines 9 à 22
Jeudi et/ou vendredi

3 *Prérequis*

☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☑ Pas de prérequis
☐ Autres

Autres prérequis

4 *Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage **

Compétence principale :
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Compétences effectives :
6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs et les dilemmes professionnels.
6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant.
6.3 Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué.
6.4 Identifier ses ressources et ses limites.

Compétences secondaires :
7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.
7.2 Analyser et prendre en compte sa propre implication personnelle dans l'action.
7.4 Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.

Objectifs :
- être capable de définir, de différencier et d'articuler éthique et morale.
- connaître et approfondir les valeurs qui définissent le statut de la personne humaine (dignité, liberté, autonomie).
- intégrer les notions de base de l'éthique professionnelle.
- identifier les valeurs au fondement de l'action de la travailleuse sociale et du travailleur social (respect, solidarité, sollicitude, responsabilité, reconnaissance, bienveillance).
- discerner les enjeux éthiques d'une situation de travail social.
- repérer quelques tensions inhérentes à l'action sociale (autonomie/contrôle, engagement/neutralité, liberté/sécurité, autorité/écoute).
- connaître et articuler les différents niveaux de responsabilité professionnelle (individuelle, institutionnelle, politique).
- repérer les étapes d'un processus de délibération.
- construire et exprimer une argumentation éthique.

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

5 ***Contenu et formes d'enseignement ****

Contenu :
Ce module cherche à répondre à cette question, impossible à éluder dans le travail social : que faut-il faire pour bien faire ? Poser cette question, c'est poser la question de la visée du travail social.
Ce module propose d'entrer dans une démarche dynamique, centrée sur les questions d'éthique dans la lignée de l'éthicien et philosophe Paul Ricoeur, où les étudiant-e-s seront invité-e-s à prendre en compte la complexité du champ social, en s'interrogeant sur leurs valeurs propres, sur leur conception de la justice et sur la nécessaire élaboration de règles communes.
Il se compose de 6 thèmes complémentaires, qui seront déclinés en cours, en ateliers et en travail encadré.
Ce sont successivement : Pluralisme et modernité, Ethique et morale, Justice et hospitalité, Ethique de la discussion, Méthode procédurale, Le travail social entre conviction et responsabilité.

Forme d'enseignement :
Le module comprendra du travail en ateliers sous la conduite d'un-e responsable d'atelier, des articles à lire, du travail encadré sans enseignants et quelques cours théoriques. Les étudiant-e-s seront invité-e-s à acquérir activement, par leur travail personnel, une partie des concepts et des outils du module.

6 ***Modalités d'évaluation et de validation ****

Les étudiant-e-s auront différents travaux à rendre en cours de module dans le cadre des ateliers, soit individuellement, soit en groupes. Ces travaux donneront lieu à un certain nombre de points acquis s'ils sont faits, qui seront comptabilisés dans la validation finale.
Celle-ci aura lieu sous forme de dossier écrit individuel, à rendre pour le **lundi 20 juin 2016 (semaine 25)**

Modalités de répétition :
Répétition (en cas d'obtention de la note F), trois possibilités :
a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :
- Examen écrit individuel le **jeudi 25 août 2016 (semaine 34)**

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.
c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 ***Modalités de remédiation ****

- ☐ remédiation possible
- ☑ pas de remédiation

7a ***Modalités de remédiation (en cas de répétition) ****

- ☐ remédiation possible
- ☑ pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 ***Remarques***

9 ***Bibliographie***

Divers articles seront distribués en cours de module.

10 ***Enseignant·e·s***

Bovay Claude
Brücker Oriana
Erba Ginggen Muriel
Fersini Flavio Domenico
Germain Martine
Guignard Michèle Laure
Kuhni Karina
Magalhães de Almeida António
Mc Cormick Marie
Pella Doris
Perriard Anne
Sans enseignant
Steiger Bhama
Togni Pillonel Lisa
Vacataire7
Vonlanthen Antonela

Responsable de module *

PELLA Doris et BOVAY Claude

Descriptif validé le *

14 décembre 2015

Descriptif validé par *

Philippe Beuret